



**PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Je suis une élue ou un élu victime de violence, je réagis !

L'État me soutient et m'accompagne

- 1** Renforcement du dispositif de la protection fonctionnelle.
- 2** Accompagnement au dépôt de plainte pour chaque acte de malveillance, injure ou outrage dans l'exercice de leurs fonctions d'élus.
- 3** Formations à la gestion des conflits, dispensées par les forces de l'ordre.
- 4** L'AMAV apporte un appui psychologique et administratif aux élus victimes de violence.
- 5** Transmission systématique au parquet des faits signalés et facilitation des dépôts de plaintes par le biais des référents sûreté des forces de sécurité intérieure.

L'État me protège

- 1** Renforcement du dispositif «Alarme élu » pour bénéficier d'un traitement rapide de votre appel au 17.
- 2** La gendarmerie, en lien avec l'AMF a lancé, une application mobile « Gend'Élus », pour rester en contact.
- 3** Je signale sur Pharos les contenus illicites présents sur internet.
- 4** Sur demande, intensification des patrouilles des forces de sécurité intérieure.
- 5** Dans le cas de situations complexes liées à la cybersécurité, les élus sont orientés vers la plateforme dédiée cybermalveillance.gouv.fr.
Téléchargez les applications ministérielles [MaSécurité](https://www.mesecurite.fr) ou [justice.fr](https://www.justice.fr).

L'État sanctionne

- 1** Centre d'analyse et de lutte des atteintes aux élus (CALAE), mis en place en avril 2023.
- 2** Renforcement des sanctions pénales.

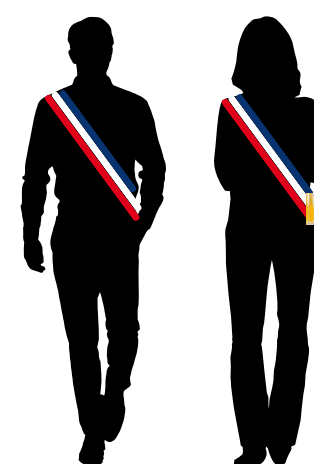
En cas d'urgence





**PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE**








*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Je suis une élue ou un élu victime de violence,
je réagis !**



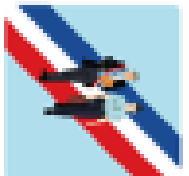
Les contacts

-  Contactez le 17 en cas d'urgence.
Contactez les référents "atteintes aux élus" via un des trois commissariats de police le plus proche ou une des 29 unités de la gendarmerie.
-  Prévenez la préfète, la sous-préfète ou le sous-préfet d'arrondissement, le membre du corps préfectoral d'astreinte (04 75 66 50 00).
-  Informez l'association de médiation et d'aide aux victimes (04 75 29 30 00).
-  Appelez le guichet psychologique mis en place par le Centre d'analyse et de lutte des atteintes aux élus (01 80 52 33 84).
-  Saisissez l'association des maires et des présidents de communautés de l'Ardèche (contact@amf07.fr) et l'association des maires ruraux de l'Ardèche (mairesruraux07@gmail.com).
-  Joignez le référent justice (elus.pr.tj-privas@justice.fr)
-  Écrivez au Centre d'analyse et de lutte des atteintes aux élus (calae@interieur.gouv.fr).



Textes de référence

- LOI n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique.
- LOI n° 2023-23 du 24 janvier 2023 visant à permettre aux assemblées d'élus et aux différentes associations d'élus de se constituer partie civile pour soutenir pleinement, au pénal, une personne investie d'un mandat électif public victime d'agression.



GEND'ÉLUS

L'accompagnement
numérique des élus par le
gendarme.



Une offre de sécurité numérique
personnalisée pour les élus 24h./24 7j./7

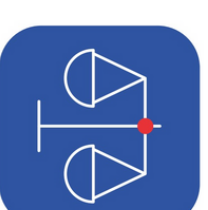
- Discussion instantanée avec un gendarme (tchat) et signalement.
- Fiches conseils et diagnostics sur les problématiques du quotidien (environnement, rodéos, cybermenaces, installations illicites ...).
- Formation et sensibilisation à la gestion des risques.
- Accès et présentation des téléservices.
- Référencement des unités et des numéros d'urgence et utiles.
- Mesure de la satisfaction et amélioration continue.



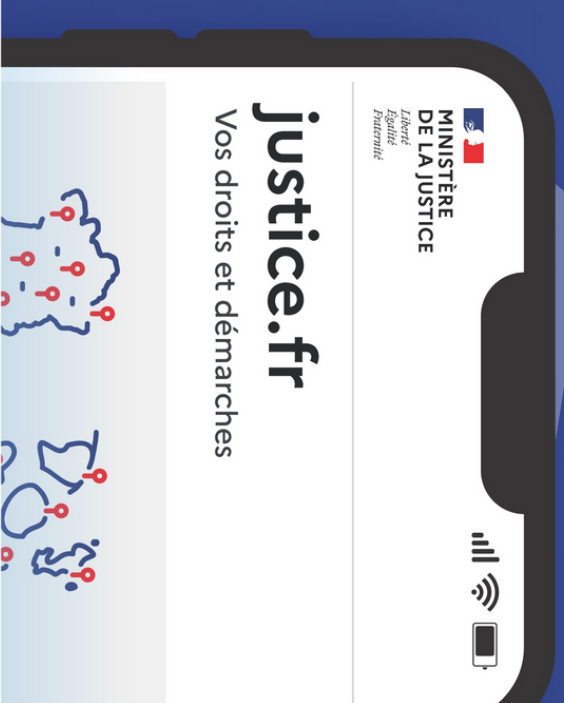
Scannez le QR code
pour télécharger
l'application

L'APPLI qui
VOUS INFORME

SUR VOS
DROITS
ET VOUS
ORIENTE
DANS VOS
DÉMARCHES



justice.fr



Trouver un lieu de justice

Trouver un tribunal ou
un point-justice à proximité

Vous informer sur vos
droits et démarches
grâce à des milliers de fiches
thématiques.

Calculer vos droits
aide juridictionnelle,
pension alimentaire, saisie sur salaire.

Appeler des numéros
d'aide et d'orientation
informations juridiques,
aide aux victimes, violences...

Accéder aux annuaires
des professionnels du droit
avocats, huissiers (aujourd'hui
commissaires de justice), notaires
et conciliateurs.

À TÉLÉCHARGER
GRATUITEMENT
SUR

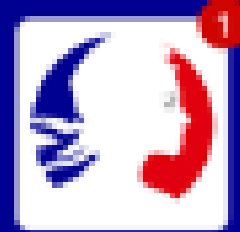


Google Play



l'App Store

Ma Sécurité



Le guichet unique modernisé de la proximité numérique à destination du grand public

Vous êtes dans l'urgence

Un bouton d'appel accessible

 En cas d'urgence appeler le 17 

Besoin d'aide

Orientation et accompagnement des citoyens vers la meilleure solution à leurs problèmes (40 télé-services, sites internet ou solutions "in-app")

Besoin d'aide ?

Soyez guidé vers la bonne solution !

Je suis victime

Je signale

Je m'informe

Une recherche simplifiée

Renseignez au moins deux caractères dans la barre de recherche et validez. Les accents ou majuscules ne sont pas nécessaires pour faciliter la recherche et maximiser les résultats, classés par rubrique.

Un menu accessible

- Numéros d'urgence et numéros utiles
- Conseils par thématiques
- Informations nationales et actualités locales par notifications push (abonnement par thématique et/ou unité de proximité)

06450 - Roquebillière

Brigade de Saint Martin Vésubie

 UNITÉ DE RÉFÉRENCE

[Modifier](#)

 Contact

Un contact simplifié

- Appel d'urgence
- Accès à une cartographie des unités et des safe place
- Tchats avec un policier ou un gendarme accessibles 24h/24 et 7j/7
- Prise en compte de la satisfaction et partage d'expérience
- Contact avec l'équipe projet

